

DISCOURS DE PHILIPPE JAHSHAN PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Haut-Commissaire,

Au nom du Mouvement associatif et des organisations ici présentes, je voudrais saluer tout d'abord l'initiative de cette rencontre qui permet d'engager enfin un dialogue depuis longtemps attendu. Celui-ci en effet se tient dans une période qui a été marquée par de nombreuses décisions qui touchent durement une grande partie d'entre nous et mettent en péril certains. Je n'en refais pas la liste, vous les connaissez et vous avez pu en avoir depuis une heure une expression très complète.

Messieurs les Ministres Hulot et Blanquer nous ont fait marque de nombreuses appréciations qui nous honorent. Monsieur Blanquer a parlé des associations comme des « agents de confiance » ; merci de ces mots et de ces signaux dont on ne boudera pas le plaisir ici. Mais si nous sommes des agents de confiance pour la société française, notre sentiment est celui d'avoir surtout manqué de la vôtre envers nous ces derniers mois.

La suppression des contrats aidés a été un exemple de cela. Nous ne sommes pas attachés à un dispositif par principe, et nous sommes prêts à en discuter les évolutions mais le traitement brutal et sans concertation de ce sujet n'a pas été une preuve de confiance de la capacité à faire progresser les choses ensemble. Sans compter que la décision prise met en péril de nombreuses organisations sans respect pour leurs contraintes de gestion, remettant ainsi en cause tout ou partie de leurs missions. Pourtant, de nombreux rapports ont fait preuve des bons résultats obtenus par les associations qui ont fait appel à ces contrats, pour les personnes elles-mêmes et leur insertion, mais également à travers leur impact social sur le terrain. Si nous avions été consultés en amont de cette décision, sans doute aurions-nous pu mieux expliciter tout cela et avoir un débat plus construit sur le sujet.



En outre, depuis le lancement de ces différents dispositifs, les associations ont aussi répondu aux nombreuses demandes qui leur sont venues des gouvernements successifs et ont ainsi assumé leurs responsabilités pour accueillir et participer de la lutte contre le chômage et pour l'insertion. Nous avons un sentiment amer et profond que rien de tout cela n'a compté en définitive dans la décision qui a été prise.

Monsieur le Premier Ministre, cette période a semé confusion, incompréhension et colère dans nos rangs.

Sur le fond et les enjeux du dialogue qui s'ouvrent, je souhaiterais apporter quelques précisions sur ce qui a pu être dit ou écrit en amont de cette rencontre. Monsieur le Premier ministre, le monde associatif n'a pas besoin *d'être réformé* comme on a pu le lire. Il tire sa racine première de l'initiative libre des citoyens de se regrouper et de s'associer pour un objet ou une cause, et ceci grâce à cette grande loi de liberté publique qu'est la loi 1901. S'il n'a donc pas besoin d'être réformé, il a en revanche un grand besoin d'être respecté, écouté, soutenu et conforté dans ses actions.

Il n'a pas davantage besoin de *murer*, encore moins qu'on le mute comme on peut l'entendre ici ou là. Il est déjà en mutation ! Il l'a toujours été parce qu'il est en dynamique et à la recherche permanente de nouveaux équilibres pour continuer à servir ses missions. Il n'est pas plus dépendant des financements publics comme on peut parfois grossièrement le présenter. Aujourd'hui 53% des financements des associations proviennent de ressources privées. Aussi la réalité du secteur est qu'il est divers et a déjà diversifié ses stratégies, ses modalités d'action et ses ressources.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les associations sont souvent porteuses de nombreuses missions sociales ou environnementales essentielles pour une société plus juste et plus durable et que les ressources publiques dans ce cadre demeurent un investissement indispensable, rentable et le plus souvent irremplaçable.

Monsieur le Premier Ministre, votre gouvernement a parlé de l'établissement d'une relation *plus saine* entre l'État et les associations. Nous y sommes favorables. Celle-ci toutefois passe par le dialogue et par l'inscription dans la durée des politiques associatives et du partenariat. Nous sommes encore trop souvent (et tout récemment encore) à la merci de changements sans prévention, ou de décisions qui nuisent à la visibilité et à la prévisibilité de nos organisations. Il est souvent fait mention d'un choc de confiance pour les entreprises marchandes, nous avons besoin de cette même confiance pour les associations qui sécurise et libère nos capacités d'action et d'initiative.

C'est en cela que nous sommes en attente d'une politique de la vie associative qui reconnaisse et soutienne la richesse des associations, et valorise la diversité de leurs modèles socioéconomiques. Cette politique devra également respecter leur liberté d'organisation et de propositions et donc d'innovation. Parce que c'est la libre initiative associative qui permet la prise de risque, le droit à l'expérimentation et par conséquent les plus hauts degrés d'innovation.

De fait, il y a un aspect fondamental qui caractérise la vie associative et auquel nous tenons : c'est son caractère irréductible à un seul rôle ou à une seule mission, et qui fait d'elle cette chose si précieuse unissant à la fois une fonction d'engagement et d'émancipation citoyenne, une fonction économique, au service d'une économie plus humaine, et une fonction d'animation d'une démocratie vivante et plus exigeante. Il est important que toute politique de soutien à la vie associative sache également en tenir compte.

Les associations sont une opportunité majeure pour la République qui ne doit pas être sous-estimée : 1,3 million d'associations, 13 millions de bénévoles engagés, 1,8 million de salariés, une couverture géographique complète et des actions solidaires qui vont au-delà de nos frontières pour partie d'entre elles. Les sociétés les plus avancées dans le monde sont celles qui possèdent et soutiennent une vie associative riche et développée. En France, les associations assurent au quotidien les services indispensables au lien social et à la lutte contre l'isolement, elles sont souvent le dernier filet qui tient des territoires entiers de notre pays ou dans nos quartiers. Elles constituent ce fil le plus souvent invisible et qui fait la résilience de notre société, parce que les associations sont au front de toutes les crises et au cœur des transitions sociétales et environnementales. Leurs expérimentations ont toujours permis de nourrir utilement les politiques publiques et de contribuer à façonner notre pays. Dans une période où nous sommes à la recherche de nouvelles recettes pour la cohésion sociale, les associations sans en avoir seules le monopole, en détiennent une part non négligeable.

Monsieur le Premier Ministre, « libérer et protéger », ou « donner sa place à chacun » comme s'y engageait le candidat Macron, voilà ce que les associations font tous les jours.

Aussi, à l'occasion de l'ouverture de ce dialogue, nous faisons aujourd'hui le vœu que celui-ci soit franc et constructif, et qu'il puisse surtout nourrir l'ambition d'une grande politique de la vie associative et d'un renouvellement du contrat partenarial entre les pouvoirs publics et les associations pour l'intérêt général.

Au service de cette ambition, nous sommes prêts à avancer.

Je vous remercie.